

OUTILLER LE PASTORALISME COLLECTIF

*Dominique NARBOUX, Marie CABROL, ADEM
Simon VIEUX, Cerpam*

OUTILLER LE PASTORALISME COLLECTIF

- 2008 – 2017 : Une dynamique continue des Services Pastoraux des Alpes et du SUACI pour consolider le pastoralisme collectif
 - Produire des outils au service des structures collectives GP et AFP, des acteurs pastoraux
 - Rassembler nos données

OUTILLER LE PASTORASTISME COLLECTIF

- S'enrichir par mutualisation des approches
- Mobiliser l'appui d'experts sur des thèmes à consolider
- Renforcer les compétences des techniciens



© Can Stock Photo - csp7835808

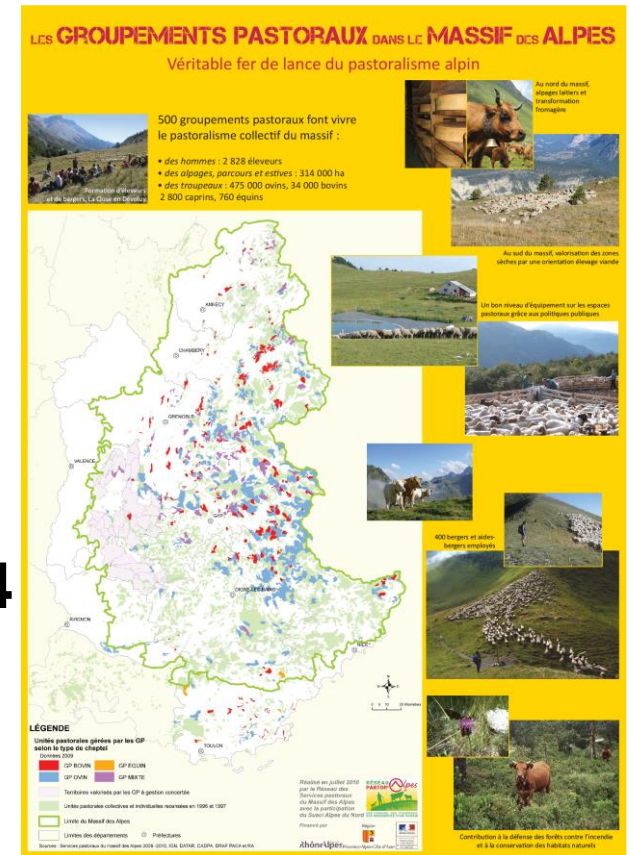


Les GP et AFP dans les Alpes

- Fer de lance du pastoralisme alpin
- 500 GP et près de 3000 éleveurs
- 314000 ha gérés collectivement
- 475000 ovins, 34000 bovins, 2800 caprins

Nb de GP x2 entre 1996 et 2012-2014
= 53% des surfaces

- 135 AFP, 20000 propriétaires
- 136000 hectares rassemblés
- Les collectivités motrices de leur création



Analyse du fonctionnement des Groupements pastoraux

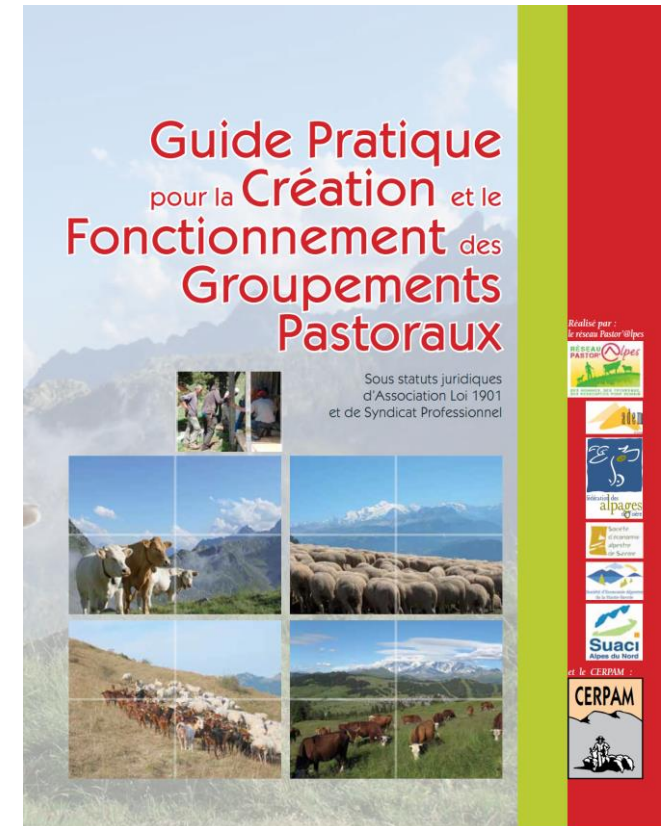
- Les règles dictées par les statuts de l'organisation collective et son agrément sont elles respectées ?
- Existe-il un réel fonctionnement collectif entre l'ensemble des membres du GP ?
- Les GP respectent-t-ils les conditions de travail et de vie de ses salariés ?
- Le GP se donne-t-il les moyens de respecter ses engagements contractuels ?
- Le GP à gestion concertée, a t-il un réel fonctionnement collectif ?

➤ *Des chantiers ouverts et des outils créés dès 2012.*

Guide pour la création et le fonctionnement des Groupements Pastoraux

Élaboré sur la base d'un premier document édité par le CERPAM

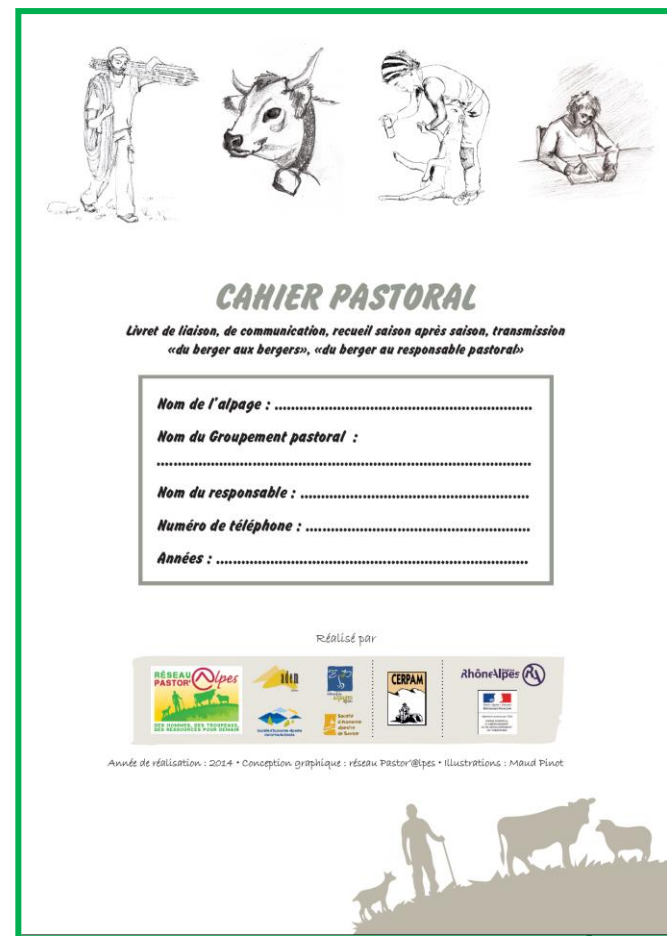
- Un guide mis à jour, complété
- Destiné aux responsables des groupements pastoraux
 - Rassembler les règles d'agrément et de fonctionnement
 - Bien connaître les tâches administratives
 - Disposer de modèles et d'un espace de conservation des pièces de création



Cahier Pastoral (2014)

Élaboré sur la base d'un premier document réalisé par la FAI

- Livret de liaison destinée aux bergers, bergères et aux éleveurs
 - Adapté à tous les contextes pastoraux
 - Conçu pour être transmis de gestionnaire à berger (e)
 - Présente l'unité pastorale, ces limites ces équipements, ...
 - Permet de conserver la mémoire des pratiques
 - Facilite l'arrivée d'un nouveau berger(e)



Mémento d'accueil sur les espaces pastoraux

- **Rassembler les démarches administratives et réglementaires pour la mise en estive de bétail**
 - Destiné aux éleveurs et détenteur d'espaces pastoraux
 - Multiples sujets abordés
 - Mélange d'animaux
 - Les mouvements d'animaux
 - Transport d'animaux vivants
 - Aides financières de la PAC
 - Responsabilités et assurances
 - Embauche d'un salarié
 - Investissement en espace pastoral
 - Protection des troupeaux



Appui d'une juriste en droit rural

- Les différentes formes juridiques pour les projets pastoraux collectifs
- Les conventions pluriannuelles de pâturages
- Le statut des chemins en espace pastoral
 - Partager nos pratiques, nos contextes et s'enrichir
 - Bénéficier d'une analyse constructive sur des bases juridiques et réglementaires
 - Proposer des évolutions réglementaires argumentées

***Conforter les compétences des techniciens
pour des structures collectives et un
pastoralisme renforcés***



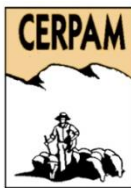
En vous remerciant,



Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur



GUIDE PRATIQUE

Des responsabilités juridiques en espace pastoral

à destination des élus, éleveurs, groupements pastoraux, bergers, propriétaires

Simon Vieux, Cerpam

Marie Cabrol, ADEM



Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur

GUIDE PRATIQUE

Des responsabilités juridiques en espace pastoral



Un constat commun

Fréquentation +++

Développement de nouvelles pratiques



Augmentation des contraintes pour les pastoraux

Multiplication potentielle des tensions 

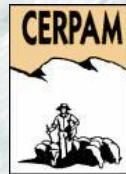


Usagers, gestionnaires, bergers, élus
quelles responsabilités ?



GUIDE PRATIQUE

Des responsabilités juridiques en espace pastoral



Delphine Gavend :
Juriste en droit rural

GUIDE PRATIQUE

Des responsabilités juridiques en espace pastoral

QUELQUES NOTIONS PREALABLES



Responsabilité civile

Responsabilité pénale



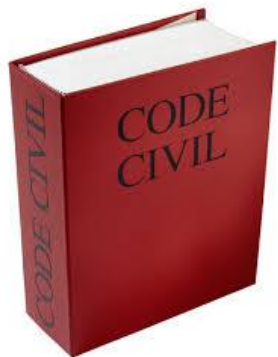
Le dépôt de plainte

La main courante

Le **GARDIEN** : un terme juridique et pastoral

Les incidents liés aux chiens

- La divagation des chiens
- Je suis propriétaire ou j'utilise un chien relevant de l'activité pastorale, en cas d'incident quelles sont mes responsabilités ?
 - Comment un maire peut-il prévenir les incidents liés aux chiens sur sa commune ?



Responsabilité civile



Responsabilité pénale



Les incidents liés aux chiens



• Précautions

Ne pas inclure un chemin ouvert au public dans les clos.



Si les parcelles n'ont pas vocation à être ouverte au public, l'indiquer sur un panneau et clore.

Organiser une rencontre



Arrêté municipal



Souscrire une assurance responsabilité civile

ALLO, L'ASSURANCE ?
POUR LES FONDS DE CULOTTE,
ON EST COUVERT ?



MOI, EN TOUT CAS,
JE SUIS
« DÉCOUVERT » !



Indiquer sur des panneaux la présence de chiens pendant la période de présence du troupeau

GUIDE PRATIQUE

Des responsabilités juridiques en espace pastoral

Les incidents liés au troupeau

- *La divagation des animaux et le rôle du maire*
- *En cas d'incident lié au troupeau (blessures, intimidation, dégradation matérielle etc) qui est responsable ?*



Responsabilité civile



Responsabilité pénale



Les incidents liés au troupeau



• Précautions



Ecriture convention d'ouverture au public

Ne pas inclure un chemin ouvert au public dans les parcs.

Souscrire une assurance responsabilité civile

Si le chemin est ouvert au public indiquer sur des panneaux la présence du troupeau



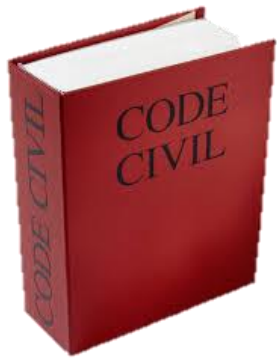
Déposer plainte ou une main courante + photo
lors de dégradation de clôtures par ex.



Si les parcelles ne sont pas ouvertes au public, l'indiquer sur un panneau et clore

Les incidents liés aux choses (équipement, chemin, arbre...)

- En cas d'incident lié aux choses, qui est responsable ?
- Si un incident survient sur un chemin, qui est responsable ?



Responsabilité civile



Responsabilité pénale



Les incidents liés aux choses (équipement, chemin, arbre...)



• Précautions



*Exclure des contrats de location
ce qui n'est pas utilisé*

*Souscrire une assurance
responsabilité civile*

*Ne pas inclure un chemin ouvert au
public dans les parcs.*

*Si un chemin privé est ouvert au public indiquer
sur des panneaux les dangers et précautions*



Ecriture convention d'ouverture au public



*Si les parcelles ne sont pas ouvertes au public,
l'indiquer sur un panneau et clore* 20

GUIDE PRATIQUE

Des responsabilités juridiques en espace pastoral



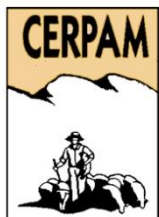
Livret 12 pages

6000 exemplaires

Distribués sur le Massif des Alpes

Services pastoraux

Elus, éleveurs, groupement
pastoraux, gestionnaires, bergers



En vous remerciant,



Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur